

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Monique Bastien, après constatation du quorum, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 24.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Bossé que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec la modification suivante :

Le point 15 est reporté à la réunion de janvier.

L'ordre du jour adopté est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-------|----|----------------------------------|
| 19h15 | 1. | Ouverture de l'assemblée |
| 19h20 | 2. | Adoption de l'ordre du jour |
| 19h25 | 3. | Parole au public |
| 19h35 | 4. | Mot de la présidente |
| 19h40 | 5. | Parole à la direction générale |
| | | 5.1. Questions des représentants |

AFFAIRES EN COURS

- | | | | |
|-------|----|---|--|
| 19h50 | 6. | Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements de la Commission scolaire pour l'année 2008-2009 | |
| | | 6.1. Recommandation | |
| 20h00 | 7. | Plan triennal d'utilisation des immeubles et actes d'établissement 2008-2011 | |
| | | 7.1. Recommandation | |
| 20h10 | 8. | Capacité d'accueil 2008-2009 | |
| | | 8.1. Recommandation | |
| 20h20 | 9. | Détermination des services éducatifs offerts en 2008-2009 dans les écoles primaires et secondaires | |
| | | 9.1. Recommandation | |

AFFAIRE NOUVELLE

- | | | | |
|-------|-----|--|--|
| 20h30 | 10. | Présentation relative à la politique cadre | |
| | | 10.1 Questions d'éclaircissement | |

21h00 PAUSE

AFFAIRES INTERNES

- | | | | |
|-------|-----|--|--|
| 21h10 | 11. | Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2007 | |
| 21h15 | 12. | Horaire rotatif au primaire | |
| 21h25 | 13. | Résolution pour la reconnaissance des présidences des comités de parents | |
| 21h35 | 14. | Conférence « L'évaluation, pour aller au-delà du bulletin chiffré ! » | |
| 21h40 | 15. | Règles de régie interne | |
| 21h55 | 16. | Désignation des membres du CCÉHDAA | |
| 22h00 | 17. | Parole aux parents commissaires | |
| 22h10 | 18. | Parole aux représentants ÉHDAA | |
| 22h20 | 19. | Parole aux membres | |
| 22h30 | 20. | Autres points | |
| 22h40 | 21. | Levée de l'assemblée | |

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention.

4. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Monique Bastien mentionne la présence de M. Normand Gravel, ancien parent-commissaire secondaire. Elle remercie les membres d'être présents en si grand nombre.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Monique Guillet précise que la nouvelle œuvre derrière la table d'honneur a été conçue pour le 350^e anniversaire de la Ville de Longueuil. Elle a été faite par 5 200 élèves du primaire, assemblée par les élèves du secondaire, usinée par les élèves des écoles de formations professionnelles de CS. Elle félicite tous les participants et participantes.

Mesdames Guillet et Bastien ont fait le postmortem de la formation « Fonctions et pouvoirs des CE ». La formation des services financiers sera présentée le 23 janvier, à 19h00, à la salle Flore Laurentienne. Elle aimerait recevoir des commentaires des membres du CE d'ici le 21 décembre, afin de définir les attentes et de cibler les besoins des CE.

Mme Guillet trouve qu'il y a de belle présence et de beaux échanges aux réunions du CP et souhaite de joyeuses fêtes à tous au nom de la direction générale.

5.1 Questions des représentants

Rien à signaler.

AFFAIRES EN COURS

6. POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION, À L'INSCRIPTION ET À LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2008-2009 (RETOUR DÉCEMBRE)

6.1 Recommandation

M. Gilles Larouche, de l'école Quatre-Saisons, recommande d'utiliser la fraterie dans le cas des places disponibles par niveau. (voir le document en annexe)

M. Bruno Hivert, de l'école Plein-Soleil, demande une modification au niveau de l'engagement des parents. A cette école, les parents ne sont pas obligés de s'impliquer. Il aimerait que ce point soit souligner dans les critères. (Lecture des modifications)

IL EST PROPOSÉ par Mme Bastien que la politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves de la formation générale des jeunes dans les établissements de la CS pour l'an 2008-2009 soit adoptée avec les deux recommandations proposées.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

7. PLAN TRIENNAL D'UTILISATION DES IMMEUBLES ET ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2008-2011 (RETOUR DÉCEMBRE)

7.1 Recommandation

CP-793-12-10
Plan triennal
2008-2011

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Parent d'adopter le plan triennal tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

8. CAPACITÉ D'ACCUEIL 2008-2009 (RETOUR DÉCEMBRE)

8.1 Recommandation

CP-794-12-10
Capacité
d'accueil 2008-
2009

IL EST PROPOSÉ par M. Hivert d'adopter tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

9. DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS EN 2008-2009 DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (RETOUR DÉCEMBRE)

9.1 Recommandation

CP-795-12-10
Services
éducatifs
offerts en
2008-2009

IL EST PROPOSÉ par M. Larouche d'adopter tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

AFFAIRE NOUVELLE

10. PRÉSENTATION RELATIVE À LA POLITIQUE CADRE

Mme Guillet présente la politique cadre relative à l'alimentation et un mode de vie relativement actif. Il est principalement question d'accroître les bonnes habitudes alimentaires. La politique devait être mise en application en novembre 2007. Cet échéancier causait problème au niveau de la consultation des gens de la CSMV. Il faut voir les priorités à l'intérieur des 40 recommandations du document distribué.

Mme Patricia Van DeKerckhove présente la synthèse du document. Le document parle de saines habitudes de vie, beaucoup plus que de saines habitudes alimentaires. Plus on est sain, plus l'apprentissage se fait facilement. Bouger plus, manger mieux. Plus nous sommes impliqués tôt dans nos vies à préconiser de bonnes habitudes, plus il est facile de les continuer.

Si la tendance se maintient, les statistiques démontrent que l'espérance de vie de nos enfants sera inférieure que celle de leurs parents. Au Québec, la consommation de gâteaux et de pâtisseries est 50% plus élevé que dans le reste du Canada. Les statistiques démontrent aussi que 34 % des enfants de 9 ans sont près de faire du cholestérol et que 22 % de nos jeunes ont un problème de poids.

Cette politique cadre du MELS se veut un investissement dans l'avenir. Le gouvernement soutient que si les jeunes amènent de nouvelles idées, de nouvelles habitudes à la maison, les parents s'activeront plus facilement vers ces bonnes actions.

Le but de la politique est d'éliminer la malbouffe dans les écoles, d'offrir un environnement sain pour les élèves, et de développer les compétences des enfants pour les amener vers un changement de société.

Cette politique est constituée de deux volets importants : l'activité physique et les habitudes alimentaires. Dans le cas des habitudes alimentaires, les recommandations sont plus définies. Elle recommande d'utiliser une cuisson faible en gras et d'éliminer les aliments faibles en valeur nutritive. La CS veut obliger les compagnies fournisseuses de boissons gazeuses à proposer de bon produit en

bannissant leurs produits principaux des machines distributrices. Les fiches thématiques sont à voir. Au niveau de l'activité physique, les recommandations sont plus souples. Elle recommande simplement d'en faire plus. Et surtout, d'éliminer la compétition. La politique donne trois ans pour sa mise en place. Dans le cas des services de garde, ces bonnes habitudes ont déjà été mises en œuvre.

Le politique est en construction et plusieurs équipes ont été consultées. La CS aimerait que la nouvelle politique soit en place en mars 2008. Un budget très intéressant est mis en place par le MELS afin de soutenir les milieux dans ces changements (outillage, promotion...)

10.1 Questions d'éclaircissement

Mme Linda Bossé, de l'école Jacques-Rousseau, mentionne que ces bonnes habitudes sont intelligentes, mais coûteuses. Est-ce qu'on prévoit avoir un budget supplémentaire pour les écoles défavorisées.

Mme VanDekherckhove mentionne qu'à l'intérieur des écoles, les prix des repas resteront les mêmes.

Mme Marie-Élaine L'Espérance, de l'école Marie-Victorin Brossard. Pourrions-nous recevoir les fiches thématiques ?

Mme Guillet mentionne qu'elles sont disponibles sur le site du MELS.

Mme Lucie Michaud, de l'école Tourterelle demande s'il y aura un résumé en 2011 pour voir l'évolution des bonnes habitudes au niveau des écoles.

Mme Guillet mentionne qu'il y aura une grille à remplir par la population en 2008 et une autre en 2011, fournies par le MELS. Il y aura donc la possibilité de comparer les deux au niveau de la CS.

M. Richard Nault, de l'école Préville, demande s'il est possible d'avoir le financement rapidement car cette école est prête à prendre ce tournant.

Mme Guillet mentionne qu'il faut un certain délai pour analyser tout ça.

Mme Geneviève Roy, de l'école Rabeau se questionne si localement il y aura des nutritionnistes pour encourager les jeunes.

Mme Guillet, non, cela n'est pas encore prévu.

M. Michel Parent mentionne qu'à l'école secondaire Saint-Jean-Baptiste, ils ont fait des changements à la cafétéria, et, ils ont constatés un changement majeur au niveau des mouvements des jeunes de la Place Longueuil vers la cafétéria de l'école.

Mme Guillet dit que c'est stimulant de recevoir nos commentaires et qu'ils améliorent la prise de décision de la CS.

AFFAIRES INTERNES

11. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 NOVEMBRE 2007

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Michaud d'adopter le procès-verbal du 12 novembre 2007 avec modifications.

Mme St-Jean mentionne qu'il y a une erreur au point 21. La question posée était sur un autre sujet.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.

12. HORAIRE ROTATIF AU PRIMAIRE (RETOUR)

Mme Bastien a reçu des commentaires de l'école Tourterelle seulement.

M. Roch Desjardins, de l'école des Petits-Castors, a consulté son CE et la réaction est totalement en défaveur. Pour les écoles alternatives, ce serait très difficile de gérer tout le personnel impliqué.

Mme Marie-Élaine L'Espérance, de l'école Marie-Victorin Brossard est d'accord, mais un membre a mentionné que les élèves EHDAА auraient plus de difficulté à s'adapter. Les enseignants étaient très favorables.

Mme Francine Couture, de l'école Internationale de Greenfield Park, mentionne qu'il y a 2 CS différentes dans le même établissement. Ce serait donc difficile de gérer ce genre d'horaire.

Mme Lucie Michaud, de l'école Tourterelle, propose un nouvel horaire (voir ci-joint).

M. Gilles Larouche, de l'école des Quatre-Saisons, pense que ce serait envisageable. De son côté, il n'y a pas eu de discussion avec son CE, mais il a pu en discuter avec plusieurs personnes de son école. La réaction générale est qu'utiliser les jours 1 à 5, plutôt que lundi au vendredi, serait très intelligents pour les enfants.

Mme Bastien affirme que plusieurs parents l'ont vécu et que l'adaptation est facile. La proposition officielle sera présentée en janvier. Elle fera des recherches au niveau des autres CS pour savoir comment les horaires des professionnels sont gérés.

13. RÉOLUTION POUR LA RECONNAISSANCE DES PRÉSIDENTES DES COMITÉS DE PARENTS

Mme Bastien résume la résolution et invite M. Guillaume Désilets à venir la présenter aux membres du CP (voir ci-joint). Si adoptée, cette résolution sera envoyée à la Fédération des comités de parents et au MELS.

M. Kouadio Bohoussou demande le vote.
31 POUR, 0 CONTRE, 2 s'abstiennent

IL EST PROPOSÉ par M. Kouadio Bohoussou d'adopter la résolution telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

14. CONFÉRENCE « L'ÉVALUATION, POUR ALLER AU-DELÀ DU BULLETIN CHIFFRÉ ! »

Mme Bastien mentionne que cette conférence est le 28 février à 19h00 à la Salle Flore Laurentienne. La réunion de l'exécutif sera donc plus tôt. M. Claude Roy, ancien membre du CP, viendra faire une conférence. Tous les membres du CP, des CE et les commissaires sont invités.

15. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Mme Bastien rappelle que ce point est reporté à la réunion de janvier.

16. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CCÉHDAA

Mme Carmen Poulin nomme les membres désignés et leurs titres.

IL EST PROPOSÉ par Mme Bossé d'adopter la liste tel qu'énumérée.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.

17. PAROLE AUX PARENTS COMMISSAIRES

M. Nicolas Léonard fait un suivi concernant une demande pour savoir si un membre de CE peut être poursuivi en justice. Il mentionne que pour être poursuivi en justice, il faut d'abord prouver que la personne a agi de mauvaise foi.

M. Michel Parent, résumé des quatre dernières rencontres reçus. Les états financiers de la CS sont adoptés et le résumé du rapport du vérificateur est présenté.

CP-797-12-10
Reconnaissance des présidences

CP-798-12-10
Désignation des membres du CCÉHDAA

18. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS ÉHDAA

Mme Poulin mentionne qu'à partir de janvier, il n'y aura un résumé écrit à consulter, et qu'elle sera sur le site du CEHDAA.

19. PAROLE AUX MEMBRES

M. Sanchez, de l'école Maurice Duplessis, s'interroge concernant la politique de compensation. Mme Bastien mentionne que cette politique est illégale. Les enseignants ne sont pas obligatoirement rémunérés. Il n'y a rien d'écrit en ce sens dans la convention des enseignants.

20. AUTRES POINTS

Rien à signaler.

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Madame Carmen Poulin de levée l'assemblée à 22h15.

ADOPTÉ UNANIMEMENT.

CP-799-12-10
Levée de
l'assemblée

Madame Monique Bastien
Présidente

Marie-Noëlle Carrier
Secrétaire administrative